

États financiers du

RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON

(Régie régionale de la santé B)

Exercice clos le 31 mars 2011



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Frederick Square Téléphone
77, rue Westmorland, suite 700
Fredericton (NB) E3B 6Z3

(506) 856-4400
Télécopier (506) 856-4499
www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au président et aux membres du Conseil d'administration du Réseau de santé Horizon

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Réseau de santé Horizon, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011 et les états des résultats et du déficit, de la variation du déficit accumulé, des flux de trésorerie et de la variation de la dette nette pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Réseau de santé Horizon au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Le 14 juin 2011
Fredericton, Canada

RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON

États financiers

Exercice clos le 31 mars 2011

États financiers

État de la situation financière	1
État des résultats et du déficit.....	2
État de la variation du déficit accumulé	3
État des flux de trésorerie.....	4
État de la variation de la dette nette	5
Notes afférentes aux états financiers	6

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	Au 31 mars 2011 \$	Au 31 mars 2010 \$	Au 1 ^{er} avril 2009 \$
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 087 004	7 977 389	2 365 346
Débiteurs (note 7)	55 854 981	71 741 563	85 124 831
Apports à recevoir (note 8)	–	701 967	1 964 549
Placements et encaisse grevée d'affectations (note 9)	20 648 702	19 551 860	16 521 250
	95 590 687	99 972 779	105 975 976
Passifs			
Emprunts à court terme (note 10)	–	11 040 051	8 471 366
Créditeurs et charges à payer (note 11)	128 091 647	122 940 835	132 260 359
Fonds affectés à des fins particulières (note 12)	6 192 432	5 854 539	5 787 483
Dette à long terme (note 13)	2 890	845 106	2 112 992
Avantages sociaux futurs (note 14)	48 626 000	47 062 100	45 610 800
Apports afférents aux immobilisations (note 15)	417 794 636	419 178 863	404 252 923
	600 707 605	606 921 494	598 495 923
Dette nette	(505 116 918)	(506 948 715)	(492 519 947)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles (note 16)	422 692 585	425 304 245	411 828 864
Stocks (note 17)	9 999 007	10 349 242	9 649 322
Charges payées d'avance	5 104 165	5 186 241	5 511 853
	437 795 757	440 839 728	426 990 039
Déficit accumulé	(67 321 161)	(66 108 987)	(65 529 908)

*Engagements (note 20)**Éventualités (note 22)**Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.**Approuvé par le Conseil,*_____, *administrateur*_____, *administrateur*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT

Exercices clos les 31 mars	Budget 2011 \$	Réal 2011 \$	Réal 2010 \$
	(non audité)		
Revenus			
Ministère de la Santé	1 003 470 401	1 045 354 431	1 009 612 156
Gouvernement du Canada	15 267 611	15 414 841	16 453 303
Recouvrements auprès des patients	35 618 301	31 216 044	30 196 759
Autres recouvrements et ventes	8 114 901	14 721 644	15 629 202
Revenus générés par le Conseil	12 793 838	13 438 593	12 952 759
Amortissement des apports afférents aux immobilisations		35 211 280	37 840 186
	1 075 265 052	1 155 356 833	1 122 684 365
Charges			
Soins infirmiers dispensés aux patients hospitalisés	326 349 245	329 667 466	311 168 484
Services aux patients en consultation externe	121 540 658	122 771 449	112 329 386
Services diagnostiques et thérapeutiques	189 824 713	191 326 061	184 910 952
Services communautaires	97 645 919	96 961 157	98 388 138
Assurance-maladie	125 677 016	157 943 181	146 124 751
Recherche et formation	14 035 444	13 907 087	13 156 226
Services de soutien	177 160 669	169 847 313	180 830 468
Services administratifs	27 130 512	23 633 131	23 569 376
Services auxiliaires	200 000	1 797 579	3 313 859
Charges discrétionnaires du Conseil	12 785 928	12 764 310	11 891 876
Amortissement des immobilisations corporelles		36 562 284	39 388 433
	1 092 350 104	1 157 181 018	1 125 071 949
Déficit de fonctionnement avant les éléments ci-dessous :	(17 085 052)	(1 824 185)	(2 387 584)
Ajustement des règlements effectués à la clôture de l'exercice précédent	–	(259 040)	(159 175)
Déficit de l'exercice	(17 085 052)	(2 083 225)	(2 546 759)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DU DÉFICIT ACCUMULÉ

Exercices clos les 31 mars	Budget 2011 \$	Réal 2011 \$	Réal 2010 \$
	(non audité)		
Déficit accumulé à l'ouverture de l'exercice	–	(66 108 987)	(65 529 908)
Déficit de l'exercice	(17 085 052)	(2 083 225)	(2 546 759)
Charges au titre des dotations et des fonds affectés	–	5 132	(17 988)
Autres éléments du résultat global	–	865 919	1 985 668
		(1 212 174)	(579 079)
Déficit accumulé à la clôture de l'exercice		(67 321 161)	(66 108 987)
Constitué des éléments suivants :			
Fonds non affectés		(87 792 725)	(86 122 401)
Investissement en immobilisations		4 895 059	5 982 242
Dotations et fonds affectés		784 369	779 237
Capitaux propres du Conseil (note 21)		14 792 136	13 251 935
Déficit accumulé à la clôture de l'exercice		(67 321 161)	(66 108 987)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 mars

	2011	2010
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités de fonctionnement		
Déficit de l'exercice	(2 083 225)	(2 546 759)
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	36 562 284	39 388 433
Amortissement des apports afférents aux immobilisations	(35 211 280)	(37 840 186)
Augmentation des avantages sociaux futurs	1 563 900	2 451 439
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles	19 786	(80 090)
Renonciation aux intérêts courus sur les emprunts à court terme	–	537 274
Gain sur la cession de placements	(25 114)	(40 459)
	826 351	1 869 652
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement lié au fonctionnement (note 18)	19 281 729	2 005 556
	20 108 080	3 875 208
Opérations portant sur les immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 658 961)	(17 377 429)
Produit tiré de la cession d'immobilisations corporelles	3 300	214 734
Augmentation des apports afférents aux immobilisations	14 038 173	17 992 534
	2 382 512	829 839
Activités de financement		
Charges au titre des dotations	5 132	(17 988)
Augmentation (diminution) des emprunts à court terme	(11 040 051)	2 031 411
Remboursement de la dette à long terme	(842 216)	(1 267 887)
Remboursement d'autres dettes	–	(96 639)
Diminution des apports à recevoir	701 967	1 262 582
	(11 175 168)	1 911 479
Activités d'investissement		
Produit tiré de la cession de placements	280 896	414 298
Acquisition de placements	(486 705)	(1 418 781)
	(205 809)	(1 004 483)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	11 109 615	5 612 043
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	7 977 389	2 365 346
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	19 087 004	7 977 389

Se reporter à la note 18 pour des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

Exercices clos les 31 mars	Budget 2011 \$	Réal 2011 \$	Réal 2010 \$
	(non audité)		
Dettes nettes à l'ouverture de l'exercice	–	(506 948 715)	(492 519 947)
Variations de l'exercice			
Déficit de l'exercice	(17 085 052)	(2 083 225)	(2 546 759)
Autres éléments du résultat global	–	865 919	1 985 668
Acquisition d'immobilisations corporelles	–	(33 973 710)	(52 998 458)
Amortissement d'immobilisations corporelles	–	36 562 284	39 388 433
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles	–	19 786	(80 090)
Produit tiré de la cession d'immobilisations corporelles	–	3 300	214 734
Variation nette des stocks de fournitures – diminution (augmentation)	–	350 235	(699 920)
Variation nette des charges payées d'avance – diminution (augmentation)	–	82 076	325 613
Charges au titre des dotations et des fonds affectés	–	5 132	(17 989)
Diminution (augmentation) de la dette nette		1 831 797	(14 428 768)
Dettes nettes à la clôture de l'exercice		(505 116 918)	(506 948 715)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Régie régionale de la santé B, qui exerce ses activités sous le nom de Réseau de santé Horizon (« Horizon »), a été établie le 1^{er} septembre 2008 avec la fusion des régies régionales de la santé 1SE, 2, 3 et 7 par application du projet de loi 34, loi modifiant la *Loi sur les régies régionales de la santé* de la province du Nouveau-Brunswick.

La principale activité de Horizon consiste à dispenser des services de soins de santé dans les régions du sud-est, de l'ouest et du sud du Nouveau-Brunswick. Par le biais d'un réseau d'hôpitaux, de centres de soins de santé et de centres de services spécialisés, Horizon offre des programmes et des services allant des soins primaires aux services spécialisés et tertiaires. Les services communautaires comme le Programme extra-muros, les services communautaires à la santé mentale et les services de santé publique sont répartis entre plusieurs collectivités.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables pour le secteur public au Canada. Les principales méthodes comptables appliquées à ces fins sont présentées ci-dessous.

Constataion des revenus

Les transferts gouvernementaux (gouvernement du Canada et ministère de la Santé) et les dons non assortis de critères d'admissibilité ni de stipulations limitant leur affectation sont constatés dans les revenus à l'état des résultats et du déficit lorsque les transferts ont été autorisés.

Les transferts gouvernementaux (gouvernement du Canada et ministère de la Santé) et les dons assortis de critères d'admissibilité mais sans stipulations sont constatés dans les revenus à l'état des résultats et du déficit lorsque les transferts ont été autorisés et que Horizon a satisfait aux critères d'admissibilité.

Les transferts gouvernementaux (gouvernement du Canada et ministère de la Santé) et les dons assortis de stipulations limitant leur affectation sont constatés dans les revenus à l'état des résultats et du déficit lorsque les transferts ont été autorisés et que Horizon a satisfait aux critères d'admissibilité, sauf dans la mesure où un transfert entraîne une obligation qui constitue un passif. Si un transfert entraîne une obligation qui constitue un passif, le transfert est constaté dans les revenus au prorata à mesure que le passif est réglé.

La prestation de services et la vente de biens sont constatées lorsque le service est rendu ou lorsque le client devient propriétaire du bien, que le montant peut être estimé de manière raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés en tant qu'augmentations directes de l'actif net.

Les revenus de placement affectés sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont gagnés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

Constatation des charges

Les charges sont constatées selon la comptabilité d'exercice à mesure qu'elles sont engagées et mesurables, en fonction des biens ou services reçus et de l'obligation de payer.

Classement des actifs

Les actifs sont financiers ou non financiers. Les actifs financiers s'entendent des actifs pouvant servir à régler les passifs existants ou à financer les activités futures et non utilisés dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers s'entendent des actifs acquis, construits ou développés ne servant pas à régler les passifs existants mais utilisés pour la prestation des services de soins de santé, pouvant être utilisés dans le cours normal des activités et non destinés à la revente.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel qu'il est présenté ci-dessous. Ce classement dépend de la raison pour laquelle les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par Horizon. Ils sont comptabilisés à la date de règlement.

Classement

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Apports à recevoir	Prêts et créances
Placements et encaisse grevée d'affectations	Disponibles à la vente
Emprunts à court terme	Autres passifs
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs
Fonds affectés à des fins particulières	Autres passifs
Avantages sociaux futurs	Autres passifs
Dette à long terme	Autres passifs

Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont généralement acquis pour être revendus avant leur échéance ou sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à la juste valeur à la date de l'état de la situation financière. Les fluctuations de la juste valeur, incluant les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur la cession et les gains et pertes latents, sont incluses dans les revenus générés et les charges engagées par le Conseil.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

Instruments disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des instruments financiers non dérivés qui sont classés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, détenus jusqu'à leur échéance ou détenus à des fins de transaction. Sauf dans les cas précisés ci-dessous, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur et les gains et pertes latents en découlant sont inclus dans le déficit accumulé – capitaux propres du Conseil.

Les actifs financiers disponibles à la vente pour lesquels il n'y a pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût.

Les intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente portant intérêt sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments dérivés

Horizon ne conclut pas d'arrangement portant sur des instruments financiers dérivés.

Coûts d'opération

Les coûts d'opération liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, aux autres passifs et aux prêts et créances sont déduits de la valeur comptable de l'actif et du passif et sont ensuite comptabilisés sur la durée de vie prévue de l'instrument, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et comprennent tous les passifs financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Horizon classe les soldes de comptes bancaires, déduction faite des découverts, et les instruments du marché monétaire à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les emprunts bancaires font partie des activités de financement.

Opérations en devises

La valeur marchande des placements cotés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change de clôture à la fin de l'exercice. Pour le calcul des gains et pertes latents sur les titres étrangers, la valeur d'acquisition est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

Indemnités de vacances et heures supplémentaires

Les indemnités de vacances et les heures supplémentaires sont accumulées jusqu'à la clôture de l'exercice. Le financement connexe du ministère de la Santé est comptabilisé lorsqu'il est reçu.

Indemnités de maladie

Les salariés de Horizon ont droit à des avantages découlant des congés de maladie qui s'accumulent mais ne s'acquièrent pas. Conformément aux normes comptables pour le secteur public s'appliquant aux avantages postérieurs à l'emploi et aux absences rémunérées, Horizon comptabilise le passif dans la période au cours de laquelle les employés fournissent des services.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs qui appartiennent à Horizon et qui ont une durée de vie utile supérieure à un an.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût brut. Les apports reçus pour contribuer à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont inclus dans les apports afférents aux immobilisations et constatés dans les revenus à mesure que les passifs relatifs à la prestation de services sont réglés.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les taux indiqués dans le tableau ci-dessous.

Actifs	Taux
Améliorations foncières	de 4 à 20 %
Améliorations locatives	de 10 à 20 %
Immeubles	de 2,5 à 10 %
Matériel	de 2,5 à 50 %

Les travaux de construction en cours ne sont pas amortis.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformes aux normes comptables pour le secteur public au Canada exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers et sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période de présentation. Les éléments nécessitant des estimations importantes comprennent la provision pour créances douteuses, les estimations du fonds de roulement, l'amortissement des immobilisations corporelles et la comptabilisation des apports afférents aux immobilisations, des charges à payer et des avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Perte de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour Horizon, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle est imputé aux charges à l'état des résultats.

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

À compter du 1^{er} avril 2010, Horizon a adopté les normes comptables pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité du secteur public (le « CCSP ») du Canada pour les autres organismes gouvernementaux. Ces normes modifiées ont été adoptées de manière rétrospective, de sorte que les chiffres comparatifs de 2010 ont été retraités. Les principaux ajustements découlant de l'adoption de ces normes sont présentés ci-dessous.

Les avantages découlant des congés de maladie qui s'accumulent mais ne s'acquièrent pas constituent des obligations. L'utilisation future de ces avantages est prise en considération pour évaluer le passif comptabilisé par Horizon. Les états financiers de 2010 ont été ajustés pour refléter le passif au 1^{er} avril 2009 et comptabiliser la charge engagée en 2010 ainsi que le passif estimatif à la fin de l'exercice clos le 31 mars 2010.

L'état de la situation financière a été retraité pour refléter la présentation requise aux termes du modèle d'information financière du CCSP (le « modèle du CCSP »). L'état de la situation financière préparé conformément au modèle du CCSP inclut quatre chiffres clés pour décrire la situation financière d'un organisme du secteur public :

- a) les ressources de trésorerie (actifs financiers);
- b) la dette nette, qui correspond à la différence entre les actifs financiers et les passifs financiers; la dette nette représente les revenus futurs nécessaires au paiement des opérations antérieures;
- c) les actifs non financiers normalement détenus aux fins de la prestation des services, comme les immobilisations corporelles;
- d) le déficit accumulé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

Les incidences des retraitements des chiffres de 2010 sont présentées ci-dessous.

État de la situation financière

	Au 31 mars 2010
	\$
Actifs à court terme, montant présenté auparavant	97 346 338
Plus : reclassement des placements et encaisse grevée d'affectations	18 161 924
Plus : reclassement des stocks dans les actifs non financiers	(10 349 242)
Plus : reclassement des charges payées d'avance dans les actifs non financiers	(5 186 241)
Actifs financiers, selon le modèle du CCSP	99 972 779
Passifs à court terme, montant présenté auparavant	140 632 424
Plus : reclassement des avantages sociaux futurs	1 215 400
Plus : reclassement de la tranche à long terme de la dette	48 107
Plus : reclassement des apports reportés afférents aux immobilisations	419 178 863
Plus : reclassement au titre de la comptabilisation du passif lié aux indemnités de maladie	45 846 700
Passifs financiers, selon le modèle du CCSP	606 921 494
Actifs non financiers, montant présenté auparavant	0
Plus : reclassement des immobilisations corporelles	425 304 245
Plus : reclassement des stocks	10 349 242
Plus : reclassement des charges payées d'avance	5 186 241
Actifs non financiers, selon le modèle du CCSP	440 839 728
Actif net (déficit), montant présenté auparavant	(20 262 287)
Plus : reclassement au titre de la comptabilisation du passif lié aux indemnités de maladie	(45 846 700)
Déficit accumulé, après retraitement	(66 108 987)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

État des résultats (2010)

Déficit de l'exercice, montant présenté auparavant	1 100 659
Plus : reclassement au titre de la comptabilisation du passif lié aux indemnités de maladie	1 446 100
Déficit de l'exercice, après retraitement	2 546 759

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

4. BUDGET

Les montants budgétés non audités inclus dans les présents états financiers correspondent aux montants approuvés par le conseil d'administration de Horizon pour l'exercice à l'étude. Le budget reflète les changements connus des services et des programmes ainsi que les améliorations pour l'exercice à venir. Les changements additionnels des services et des programmes apportés pendant l'exercice doivent être financés aux termes de modifications budgétaires et ne sont pas inclus dans le budget de l'exercice courant. Les services et programmes additionnels de nature récurrente doivent être inclus dans le budget de l'exercice ultérieur.

Les montants budgétés n'ont pas été ajustés pour refléter le transfert de l'ingénierie clinique à FacilicorpNB (note 19).

5. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Horizon dépend des fonds qu'il reçoit du ministère de la Santé pour exercer ses activités, remplacer le matériel essentiel et mener à bien ses projets d'immobilisations.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations. Horizon surveille la recouvrabilité de ses débiteurs de manière continue.

Horizon détient environ 65 % (73 % en 2010) de ses débiteurs auprès de la province du Nouveau-Brunswick.

Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des emprunts à court terme et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur étant donné l'échéance relativement courte de ces instruments.

La valeur comptable de la dette à long terme se rapproche de sa juste valeur. Les placements et l'encaisse grevée d'affectations sont comptabilisés à leur juste valeur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

7. DÉBITEURS

	2011 \$	2010 \$
<u>Province du Nouveau-Brunswick</u>		
Assurance-maladie	17 457 481	26 611 058
Subventions pour le matériel	3 684 126	3 316 481
Régime provincial	275 684	7 131 247
Modifications budgétaires	9 876 473	13 384 441
Ajustements estimatifs de clôture d'exercice	3 112 797	733 980
Autres	1 739 650	1 149 327
	<u>36 146 211</u>	<u>52 326 534</u>
Patients, déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 2 436 166 \$ (2 124 502 \$ en 2010)	9 424 575	9 984 937
Autres entités apparentées (note 19)	3 533 350	1 873 381
Taxe de vente harmonisée	2 988 591	3 323 510
Autres	3 762 254	4 233 201
	<u>55 854 981</u>	<u>71 741 563</u>

8. APPORTS À RECEVOIR

	2011 \$	2010 \$
Financement de 5 143 942 \$ promis par le ministère des Anciens Combattants pendant l'exercice 2002 pour la construction d'un centre de soins pour les anciens combattants. La somme doit être versée sur huit ans sous forme d'une augmentation de l'allocation de fonctionnement journalière	–	264 180
Financement de 3 534 251 \$ promis par le ministère des Anciens Combattants pendant l'exercice 2003 pour la construction d'un centre de soins pour les anciens combattants. La somme doit être versée sur huit ans sous forme d'une augmentation de l'allocation de fonctionnement journalière	–	437 787
	<u>–</u>	<u>701 967</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

9. PLACEMENTS ET ENCAISSE GREVÉE D’AFFECTATIONS

	2011	2010
	\$	\$
Titres à revenu fixe	6 506 188	6 841 529
Actions de sociétés canadiennes	3 195 388	2 774 929
Actions de sociétés américaines	4 913 146	3 945 690
Encaisse	6 033 980	5 989 712
	20 648 702	19 551 860

L'encaisse est réservée aux fonds affectés à des fins particulières (note 12).

10. EMPRUNTS À COURT TERME

	2011	2010
	\$	\$
Billet payable à la province du Nouveau-Brunswick, échéant le 26 avril 2010 et portant intérêt à 0,25 %	–	1 500 051
Billet payable à la province du Nouveau-Brunswick, échéant le 1 ^{er} avril 2010 et portant intérêt à 0,20 %	–	4 000 000
Billet payable à la province du Nouveau-Brunswick, échéant le 22 avril 2010 et portant intérêt à 0,24 %	–	5 540 000
	–	11 040 051

11. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2011	2010
	\$	\$
Créditeurs et autres charges à payer	51 640 251	43 472 127
Salaires et avantages sociaux	34 133 693	38 882 724
Indemnités de vacances à payer	42 317 703	40 585 984
	128 091 647	122 940 835

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

12. FONDS AFFECTÉS À DES FINS PARTICULIÈRES

	2011	2010
	\$	\$
Fonds affectés aux patients et autres fonds	1 176 355	1 184 921
Fonds affectés à la formation	1 230 098	806 052
Fonds affectés à la recherche	3 785 979	3 863 566
	6 192 432	5 854 539

Horizon doit suivre les directives des bénéficiaires titulaires de ces comptes, de sorte que ces fonds ne peuvent pas être affectés aux activités de fonctionnement.

13. DETTE À LONG TERME

	2011	2010
	\$	\$
Emprunt à terme non garanti contracté auprès de la province du Nouveau-Brunswick, à taux fixe de 5,4 %, remboursable en versements mensuels de 45 419 \$, capital et intérêts réunis, échéant en avril 2011. Le prêt initial était d'une durée de huit ans et couvert par une augmentation du financement de fonctionnement accordé par le ministère des Anciens Combattants	–	572 266
Emprunt à terme non garanti contracté auprès de la province du Nouveau-Brunswick, à taux fixe de 5,76 %, remboursable en versements mensuels de 66 830 \$, capital et intérêts réunis, échéant en juillet 2010	–	264 180
Emprunt à terme non garanti, à taux fixe de 8,99 %, remboursable en versements mensuels de 524 \$, capital et intérêts réunis, échéant en septembre 2011	2 890	8 660
	2 890	845 106

Les versements de capital requis pour le prochain exercice s'établissent comme suit :

	\$
2012	2 890

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

A) Prestations de retraite d'anciens chefs de la direction

La société remplacée a conclu des arrangements de retraite supplémentaires avec deux de ses anciens chefs de la direction, le 21 septembre 1993 et le 8 mai 1995. La province du Nouveau-Brunswick s'est engagée à financer une partie des obligations.

	2011	2010
	\$	\$
Valeur actuarielle totale à l'ouverture de l'exercice	1 041 500	1 048 500
Variation au cours de l'exercice	236 635	81 593
Moins : paiements faits au cours de l'exercice	(82 135)	(88 593)
Valeur actuarielle totale à la clôture de l'exercice	1 196 000	1 041 500

B) Autres prestations de retraite

La société a conclu d'autres arrangements de retraite avec quatre anciens salariés du West Saint John Community Hospital et un montant correspondant à la valeur actualisée des mensualités futures a été comptabilisé au 31 mars 2007.

	2011	2010
	\$	\$
Valeur actuarielle totale à l'ouverture de l'exercice	173 900	161 700
Variation au cours de l'exercice	59 615	20 246
Moins : paiements faits au cours de l'exercice	(8 915)	(8 046)
Valeur actuarielle totale à la clôture de l'exercice	224 600	173 900
Total des avantages sociaux futurs au titre des prestations de retraite	1 420 600	1 215 400

C) Prestations de retraite générales

Les salariés actuels de Horizon participent aux régimes de retraite de la fonction publique de la province du Nouveau-Brunswick. Ces régimes constituent des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées auxquels cotisent tant Horizon que les salariés. Pendant l'exercice clos le 31 mars 2011, Horizon a passé en charges des cotisations de 23 232 399 \$ (24 184 852 \$ en 2010) aux termes de ces régimes. Horizon n'a aucune obligation directe à l'égard d'un passif non capitalisé ni aucun droit direct à l'égard d'un surplus des régimes relativement à ses salariés actuels ou à ses anciens salariés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

D) Indemnités de maladie

Les salariés de Horizon qui travaillent à temps plein ou partiel ont droit à des congés de maladie qui s'accumulent chaque mois selon des montants variables, en fonction du groupe dont ils font partie. Les heures inutilisées peuvent être reportées prospectivement aux fins des absences rémunérées futures et les salariés peuvent accumuler un maximum de 1 800 heures. Une évaluation actuarielle de ce passif futur a été réalisée et constitue le fondement du passif estimatif rapporté dans les présents états financiers.

Les hypothèses économiques et démographiques importantes utilisées dans l'évaluation actuarielle sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	4,53 % par année, soit le taux d'emprunt à long terme de la province
Taux de croissance des salaires :	3 % par année
Âge à la retraite :	60 ans

Les résultats de l'évaluation actuarielle du passif au 31 mars 2011 sont présentés ci-dessous.

	2011	2010
	\$	\$
Obligation accumulée au titre des indemnités de maladie le 1 ^{er} avril	45 846 700	44 400 600
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 552 600	5 390 900
Intérêts sur l'obligation	2 185 600	2 119 600
Prestations versées	(6 379 500)	(6 064 400)
Obligation accumulée au titre des indemnités de maladie le 31 mars	47 205 400	45 846 700

E) Indemnités de retraite

Les salariés ayant accumulé au moins cinq années de service ininterrompu ont droit à un paiement forfaitaire égal à une semaine de salaire pour chaque année complète d'emploi, jusqu'à un maximum de 25 semaines de salaire, lors du départ à la retraite ou selon les modalités de la convention collective. La responsabilité du financement de ces indemnités de retraite incombe à la province. Par conséquent, aucun passif au titre de ces indemnités n'a été comptabilisé dans les présents états financiers.

	2011	2010
	\$	\$
Total des obligations au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars	48 626 000	47 062 100

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

15. APPORTS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

	2011 \$	2010 \$
Les variations du solde des apports afférents aux immobilisations au cours de l'exercice sont les suivantes :		
Solde à l'ouverture de l'exercice	419 178 863	404 252 923
Apports supplémentaires reçus	33 831 553	52 788 010
Cession d'actifs, montant net	(4 500)	(21 884)
Moins les montants amortis par imputation aux résultats	(35 211 280)	(37 840 186)
	417 794 636	419 178 863

Les apports afférents aux immobilisations représentent le montant des dons et des subventions reçus pour lesquels des stipulations s'appliquent et dont le passif connexe n'a pas été réglé. Les revenus sont comptabilisés lorsque le passif est réglé.

16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur comptable nette			
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2011 \$	2010 \$
Terrains	4 361 125		4 361 125	3 918 473
Améliorations foncières	12 509 202	5 760 390	6 748 812	6 280 373
Améliorations locatives	1 185 277	878 470	306 807	369 301
Immeubles	500 427 001	252 497 101	247 929 900	245 013 818
Matériel	431 721 375	313 780 444	117 940 931	126 807 962
Construction en cours	45 405 010		45 405 010	42 914 318
	995 608 990	572 916 405	422 692 585	425 304 245

L'amortissement s'est élevé à 36 562 284 \$ pour l'exercice à l'étude.

Au 31 mars 2010, le coût des immobilisations corporelles était de 947 913 861 \$ et l'amortissement cumulé, de 522 609 616 \$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

17. STOCKS

	2011 \$	2010 \$
Médicaments	4 073 647	3 859 306
Fournitures générales, médicales et chirurgicales	5 925 360	6 489 936
	9 999 007	10 349 242

18. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié au fonctionnement s'établissent comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Diminution (augmentation)		
Débiteurs	15 886 582	13 383 271
Stocks	350 235	(699 919)
Charges payées d'avance	82 075	325 611
	16 318 892	13 008 963
Augmentation (diminution)		
Créditeurs et charges à payer	5 150 813	(10 223 026)
Fonds affectés à des fins particulières	337 893	67 056
	5 488 706	(10 155 970)
Acquisitions d'immobilisations corporelles non payées à la clôture de l'exercice	(2 525 869)	(847 437)
	19 281 729	2 005 556

Informations supplémentaires

Pendant l'exercice, Horizon a reçu et payé les intérêts suivants :

	2011 \$	2010 \$
Intérêts reçus	414 644	157 074
Intérêts payés	62 592	116 920

Les apports hors trésorerie d'immobilisations corporelles et les apports afférents aux immobilisations ont été de 19 788 800 \$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

19. ENTITÉS APPARENTÉES

Horizon détient un intérêt financier dans plusieurs fondations et services auxiliaires qui sont des organismes de bienfaisance enregistrés, constitués dans diverses collectivités. Ils ont pour mission de recueillir, d'investir et de distribuer des fonds visant à améliorer les services et les établissements relevant de Horizon.

Le Réseau de santé Vitalité (Régie régionale de la santé A) a été établi en même temps que Horizon en vertu d'une loi. Il est le fruit de la fusion des régies régionales de la santé 1B, 4, 5 et 6.

FacilicorpNB est une agence de services partagés non cliniques qui fournit des services à la province du Nouveau-Brunswick. Au cours de l'exercice, les services d'ingénierie clinique ont été transférés à FacilicorpNB. Le montant total du budget transféré s'est élevé à 8 263 000 \$ pour ces services et s'est traduit par une réduction du budget attribué à Horizon par le ministère de la Santé.

L'achat et la vente de biens et de services ont été évalués à des valeurs d'échange qui correspondent aux prix du marché, à des conditions d'achat et de vente normales.

	2011	2010
	\$	\$
Opérations au cours de l'exercice		
Prestation de services à :		
FacilicorpNB	9 344	1 909 116
Autres	1 272 063	938 405
Dons reçus de :		
Fondations	4 860 428	3 983 960
Services auxiliaires	99 019	912 717
Dons versés à (pour des fins particulières) :		
Fondations	3 307 500	1 000 000
Achats de services de :		
Fundy Linen Service Inc. (division de FacilicorpNB)	6 039 552	5 891 920
FacilicorpNB	2 116 099	549 274
Soldes à la clôture de l'exercice		
Montants à recevoir d'entités apparentées (note 7)		
Vitalité	94 002	86 202
Autres entités apparentées	3 439 348	1 787 179
Montants à payer à des entités apparentées		
Vitalité	37 307	371 290
Autres entités apparentées	2 257 822	1 093 062

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011

20. ENGAGEMENTS

Les loyers annuels minimaux que Horizon s'est engagé à verser aux termes de divers contrats de location-exploitation se détaillent comme suit :

	\$
2012	13 767 861
2013	9 928 476
2014	5 969 432
2015	3 377 900
2016	1 388 590

Horizon a conclu un accord avec l'Université du Nouveau-Brunswick – Saint John (l'« UNBSJ ») en vue de fournir une quantité de vapeur devant suffire à répondre aux besoins du campus, jusqu'à concurrence de 15 000 lb à l'heure. Horizon ne peut être tenu responsable de pertes, dommages, coûts ou charges subis par l'UNBSJ pour ne pas avoir fourni de vapeur, à moins que ce ne soit à la suite d'une négligence ou d'une faute intentionnelle. Horizon sera remboursé selon la consommation réelle à des tarifs convenus entre les deux parties. L'accord prend fin le 31 mars 2025.

Horizon a conclu un accord avec GE Healthcare portant sur des besoins en service de maintenance du matériel d'imagerie diagnostique de 7 815 670 \$. Le contrat de service de maintenance de cinq ans est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2007. Au 31 mars 2011, l'engagement en cours aux termes de ce contrat s'élevait à 1 652 255 \$.

Horizon conclut régulièrement d'autres arrangements contractuels dans le cours normal de ses activités.

21. RÉSERVES DU CONSEIL VISÉES PAR DES AFFECTATIONS

L'excédent des revenus générés par le Conseil sur les charges discrétionnaires de celui-ci est visé par des affectations d'origine interne par le conseil d'administration. Le montant visé par des affectations d'origine interne est disponible à des fins approuvées expressément par le conseil d'administration.

22. ÉVENTUALITÉS

La nature des activités de Horizon est telle que des litiges sont généralement en cours ou prévisibles. En ce qui concerne les réclamations en date du 31 mars 2011, la direction estime que Horizon dispose d'une défense valide et d'une couverture appropriée contre ces poursuites. Si des dédommagements devaient être accordés, la direction estime qu'ils ne devraient pas avoir une incidence importante sur la situation financière de Horizon.

Horizon est couvert par le Plan de protection de la responsabilité – services de santé souscrit par la province du Nouveau-Brunswick et administré par Health Care Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC »).